

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 11 juin 2026, s'est réuni le Mercredi 17 juin 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 19

Nombre d'administrateurs représentés : 6

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Fatiha	BRIKOU AMAL
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Odile	COUBAT
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
Carole	FONTAINE
François	GAUDIN
Gérard	GIULIANI
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Marie-Pierre	OUVRIER
Sandrine	POIGNET
Maguy	RUFFIER
Virginie	VERNAZ
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Guillaume BEDHET	Ayant donné pouvoir à Carole FONTAINE
Nicolas BERNARD DUGUET	Ayant donné pouvoir à Virginie VERNAZ
Elodie MOREL	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Monique NAGORNY	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Pascale VOUTIER REPELLIN
André VAIRETTO	Ayant donné pouvoir à Sandrine BERTHET

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Petite enfance – Convention de partenariat avec les Médiathèques de la CA Arlysère - Années 2026-2028

Rapporteur : Virginie VERNAZ

Dans le cadre de ses missions d'action sociale en direction de la Petite enfance, le CIAS Arlysère souhaite mettre en œuvre des échanges entre les Médiathèques de la CA Arlysère et les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et les Relais Petite Enfance (RPE) du CIAS Arlysère.

Dans ce cadre, il est proposé d'établir une convention avec les Médiathèque de la CA Arlysère afin de définir les conditions administratives, techniques et financières de ce partenariat, conformément au projet de convention joint en annexe.

Les objectifs de ces rencontres, conçues pour les tout-petits, sont :

- De faire découvrir des histoires, des comptines qui éveillent la curiosité et stimulent le développement cognitif et émotionnel,
- De développer le langage et la créativité,
- De donner aux jeunes enfants le goût de la lecture.

Les échanges peuvent prendre différentes formes :

- Prêt de livres ;
- Intervention des agents des Médiathèques pour des lectures d'histoires ou raconte-tapis ;
- Visite des structures du service Petite enfance dans les Médiathèques,
- Séances spécifiques dans le cadre d'événements organisés par le service Petite enfance (exemple : Printemps des Marmots).

La convention est établie pour une durée d'un an, renouvelable deux fois, soit pour les années 2026, 2027 et 2028, à titre gratuit.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention de partenariat avec les Médiathèques de la CA Arlysère pour les années 2026 à 2028 selon les modalités mentionnées ci-dessus ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

